

Nos déchets ont de la ressource !

# Le Sydeme remporte le " Prix Energies Citoyennes 2013 " !



Les 33 collectivités primées par le label "Collectivités engagées pour des Energies citoyennes".

Le label "Collectivités engagées pour des Energies citoyennes" a été attribué à 33 collectivités sur les 75 participantes et 9 collectivités d'entre elles sont lauréates et ont remporté un Prix.

Le Prix Energies Citoyennes 2013 pour la catégorie des collectivités territoriales a été remis au Sydeme, représenté par son Vice-Président, Monsieur Jean-Paul Dor, le 3 avril dernier au Conseil économique Social et Environnemental à Paris.

Ce concours permet chaque année de faire émerger des actions concrètes et ambitieuses de plus en plus nombreuses et innovantes relayées par les collectivités. **En pleine actualité sur la transition énergétique, l'édition 2013 des Prix Energies Citoyennes a pris une dimension toute particulière.**

Le Sydeme a été récompensé pour la concrétisation de son projet global permettant **la maîtrise de sa consommation d'énergie et la réduction des émissions de gaz à effet de serre en utilisant les biodéchets de son territoire comme une ressource d'énergies renouvelables.** Ainsi, le Syndicat crée des emplois locaux non délocalisables, optimise ses différents services et propose un véritable modèle d'économie circulaire à l'échelle locale.

Nous remercions vivement l'ensemble des acteurs de notre filière de valorisation des déchets et principalement les habitants du territoire du Sydeme pour leur effort de tri qui ont rendu notre projet possible.

## Zoom sur le tri des bouchons et capsules

Finis le casse-tête pour le tri des bouchons et des capsules ! Bouchon en liège, en plastique, capsule métallique... sac vert, sac bleu ou sac orange ? Voici quelques consignes qui vous aideront à parfaire votre geste du tri !

DANS LE SAC  
ORANGE



Laissez les bouchons en plastique sur les bouteilles et flacons en plastique et déposez-les **dans le sac orange réservé aux recyclables** afin qu'ils soient recyclés. Les couvercles et capsules métalliques sont également à déposer dans le sac orange.



### ATTENTION !

Ne déposez pas les bouchons en plastique de vos bouteilles et flacons **seuls** dans votre sac orange car ils ne pourront pas être recyclés.

DANS LE SAC  
BLEU



Déposez les bouchons en liège et les capuchons des aérosols **dans le sac bleu réservé aux résiduels.**

Contactez-nous au :  N° Vert 0800 600 057

Appel gratuit depuis un poste fixe

Plus d'infos sur : [www.sydeme.fr](http://www.sydeme.fr)

Avec le soutien de :



ECO  
EMBALLAGES

ADEME



Agence de l'Environnement  
et de la Maîtrise de l'Énergie